

Messieurs les administrateurs du Centre Régional de la Propriété Forestière

Je vous remercie de me donner l'occasion de vous rencontrer, vous qui représentez une composante importante de notre territoire régional. Votre président sortant, M. Daniel QUILICI, vient d'effectuer un court mandat, commencé en milieu de mandature, mais je sais avec quelle détermination et en même temps quelle ouverture d'esprit il a œuvré pour que soient mieux prises en compte vos préoccupations, en liaison avec vos syndicats représentatifs, dont je salue ici le Président régional et prédécesseur de M. QUILICI, M. Bernard PINATEL.

Je n'ignore pas les difficultés rencontrées par la forêt méditerranéenne et la forêt de montagne, liées à quelques caractéristiques :

- faible productivité due au climat
- faible valeur technologique des bois issus de la plupart des forêts
- difficultés d'exploitation en zone de montagne
- morcellement de la propriété
- sans oublier bien évidemment les risques d'incendie

Je sais par contre tout l'intérêt que jouent ces forêts par leurs rôles de régularisation de l'écoulement des eaux, de modération du climat, d'embellissement du paysage, de maintien d'une biodiversité particulièrement riche dans notre région.

Il peut s'y ajouter, autant que faire se peut sous votre contrôle, un certain accueil du public, chasseurs locaux, promeneurs des villes ou pratiquants de différents sports de nature. Cela peut soulever des problèmes, mais vous vous efforcez de faire reconnaître vos droits en la matière, et d'orienter ces pratiques dans un sens qui soit bénéfique à tous.

Je sais enfin quelles sont vos attentes :

♦ **pouvoir jouer un rôle accru dans l'animation des propriétaires,**

y compris de ceux qui connaissent à peine l'existence de leur forêt, afin de les aider à valoriser leur bien, notamment, parce que cela reste la production "obligatoire" des arbres, en vendant du bois. Je ne méconnais pas, à ce propos, le retard pris dans l'inscription de nouveaux postes budgétaires sur l'ensemble des CRPF. Vous connaissez comme moi le contexte difficile dans lequel se trouvent les finances publiques, mais je relaierai à l'occasion votre demande.

Je note, malgré ce contexte difficile, le rôle moteur de votre président sortant, M. Quilici, pour favoriser par exemple la mise en marché de bois certifiés issus d'une gestion durable c'est à dire conformes aux exigences de plus en plus fréquentes des grands acheteurs. Le CRPF PACA s'implique également dans le développement d'une filière bois-énergie qui est **une** des voies à mieux explorer pour l'avenir, sans négliger des filières plus classiques.

♦ **trouver des appuis financiers mieux adaptés aux spécificités forestières en général,**

qui nécessitent des travaux étalés dans la durée, localisés sur des terrains accidentés etc... toutes particularités qui cadrent mal avec les systèmes d'aides agricoles.

♦ **et a fortiori imaginer des aides adaptées aux difficiles contextes méditerranéen et montagnard,**

mentionnées par la loi d'orientation forestière, mais auxquelles il n'est pas simple de donner une consistance effective. Une prochaine circulaire sur le renouvellement des forêts de montagne à rôle de protection pourra répondre à certains de vos besoins.

Sur un plan plus général, la souplesse que devrait donner la mise en œuvre de la LOLF, dont le budget forestier constitue une expérimentation dès cette année 2005, devrait pouvoir répondre à certaines de vos attentes, par exemple en matière d'animation.

Pour le reste, la mission confiée par le Directeur de cabinet du ministre de l'agriculture à M.DEVOS, sous mon autorité, doit permettre de faire avancer les réflexions sur la place de la forêt et des espaces ruraux dans l'aménagement des territoires méditerranéens. Cette mission sera menée avec le souci majeur d'assurer la pérennité de la forêt méditerranéenne au delà des questions de protection immédiate, avec pour objectif d'obtenir des massifs forestiers où les risques soient mieux maîtrisés grâce à la contribution formalisée des propriétaires. Il conviendra que la région PACA soit exemplaire dans cette démarche qui intéresse la totalité de la forêt méditerranéenne.

Cette mission étant conforme à vos attentes, je compte sur vous pour être force de proposition et démontrer la capacité de contribution de la forêt privée à une vraie politique d'aménagement du territoire.

Le remarquable travail que vous avez réalisé dans l'élaboration de votre Schéma régional de gestion sylvicole vous permettra sans doute d'alimenter cette contribution future.

En définitive, c'est le regard de la société sur les espaces forestiers que vous devez contribuer à faire évoluer, grâce à un dialogue local accru dans lequel votre établissement doit prendre une place active et reconnue.

**Monsieur Christian Frémont,
Préfet de Région**

Aix en Provence, le 24 mars 2005